



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GARD

Service collectivité

Siège Social
Mas de l'Agriculture
1120, route de Saint Gilles
CS 38283
30942 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 04 50 60

Monsieur le MAIRE
Hôtel de ville
5 Rue Grand du Bourg,
30210 Vers-Pont-du-Gard

Nîmes, le 15 juin 2018

Objet. : Élaboration du PLU
Réf. : JC/LS

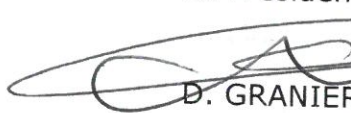
Monsieur le Maire,

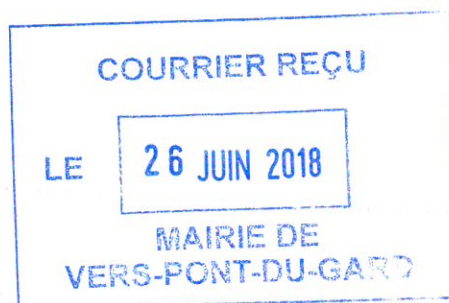
Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture au sujet du projet de votre PLU arrêté, conformément aux articles L 153-16 et R153-4 du Code de l'Urbanisme.

Après étude des documents par nos services, nous vous informons que nous n'avons aucune remarque à formuler.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,


D. GRANIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 183 000 041 00032
APE 9411Z

<http://www.gard.chambre-agriculture.fr>
f@chambaagri30